

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONSIEUR LE MARQUIS, 24 NOVEMBRE 1846.

No 84

## MANIÈRE DONT SE CONSTRUISAIT UNE ÉGLISE AU

MOYEN ÂGE.

Suite et fin.

« Voilà l'ordre que ces troupes fidèles gardent en leur marche. Que dis-je ! non, ce n'est pas là la manière dont elles se comportent, cette manière est beaucoup plus glorieuse, plus sainte, plus religieuse que je ne le puis dire.

« Mais lorsqu'ils sont arrivés près de l'Église, voici l'ordre qu'ils observent. « On dispose tous les chariots en cercle en forme de camp spirituel ; on passe la nuit à chanter des hymnes et des airs saints à la louange du Seigneur ; on allume des cierges et des flambeaux sur tous ces chariots ; on place dessus les infirmes et les malades, on leur apporte les reliques des saints afin qu'ils en reçoivent le soulagement qu'ils en peuvent espérer. Les curés et les clères commencent ensuite les processions où tout le peuple assiste avec beaucoup de dévotion, implorant la miséricorde du Seigneur et de sa sainte Mère pour le rétablissement des infirmes.

« S'il arrive que la guérison soit différée de quelques momens, et ne suive pas aussitôt les désirs et les vœux de ceux qui prient, l'on voit indifféremment ceux de l'un et de l'autre sexe, oubliant la honte naturelle, se dépouiller jusqu'à la ceinture, se jeter par terre et se traîner, non sur les mains, mais sur le ventre, comme des serpens, depuis la porte de l'Église jusqu'au grand autel, et de là par tous les petits autels, criant à haute voix et priant d'une manière nouvelle, ou pour mieux dire extorquant par une sainte violence l'effet de leurs désirs.

« Les petits enfans en font de même ; qui donc n'en serait pas touché, et y a-t-il quelqu'un qui ait l'âme assez dure pour n'être point touchée par l'humilité de ces petits innocens, qui traînent, au milieu des grandes personnes leurs côtés tout nus, sur la terre ; qui pourrait commander à ses yeux de retenir ses larmes au bruit des voix pitoyables de tant de personnes qui crient vers le ciel ? Dites-moi, je vous prie, qui ne sera pas fléchi en voyant des mains innocentes, des bras tendres et délicats armés de colère et de vengeance contre une chaire qui n'est coupable que du crime de sa naissance ? car ces petits ne s'imagineraient pas que ce fût assez pour eux, ce qui néanmoins serait admirable en cet âge, que de crier et de pleurer, s'ils ne pussaient volontairement sur eux-mêmes les péchés des malades pour leur obtenir la guérison par l'effusion de leur petit sang.

« Et afin que ce supplice leur soit plus honteux et plus sensible, ils exposent leurs corps à des mains plus fortes, et les prêtres accomplissent en pleurant ce que ces petits les supplient de faire sans miséricorde. Tel est leur cri à tous : « Touchez ! frappez ! battez ! Ne nous soyez pas si doux, et n'épargnez pas vos bras ni notre sang ! »

« Vous verriez alors mille mains occupées à cette innocente cruauté, et pour ne laisser impuni aucun instrument de péchés, ils exposent aux coups non-seulement leurs épaules, mais encore leurs oreilles, leurs yeux et leurs langues. « Puissez, s'écrient-ils, les mains qui ont commis l'iniquité ! Frappez sur les oreilles qui se sont ouvertes pour entendre, et sur les yeux qui ont vu les choses vaines de la terre ! Châtiez la langue qui a si souvent proféré des paroles oiseuses et mensongères (1). »

« Que l'on me dise maintenant quel est le naturel assez dur pour ne pas répandre des larmes à la vue de ce spectacle de piété et de religion ? Quant à la Mère de miséricorde, elle en est aussi touchée, et fait voir clairement qu'elle a exaucé la prière de ces malheureux, en leur rendant si promptement la santé ; car à l'heure même on voit tous les malades ravis de joie descendre de leurs chariots, jeter les bâtons dont ils se soutenaient auparavant, et courir ainsi vers l'autel de la sainte Vierge, pour lui rendre des actions de grâce pour le bienfait qu'ils ont reçu d'elle : les aveugles voient clair et marchent sans conducteur ; les hydropiques sont guéris et leur soif est éteinte.

« Pour chaque malade guéri, il se fait une procession solennelle au grand autel ; on sonne les cloches, et l'on offre des victimes de louanges et d'actions de grâces à la Mère de Miséricorde.

« Tel est l'ordre de nos veilles, c'est ainsi que nous passons les nuits ; voilà

(1) Il est certaines fêtes dans les Indes où, imitant et exagérant les pieuses mortifications du christianisme, les adorateurs de Brahma, de Vishnou et de Civa se livrent à des pénitences plus terribles, et se condamnent à des mutilations plus affreuses. Ils ne se contentent pas de se rouler par terre en signe d'humilité, ils se suspendent en l'air par des crocs qu'ils font enfoncer dans leurs chairs, et se balancent ainsi aux yeux de l'assemblée pyrrhène pour l'édifier ; ils ne se contentent pas de se faire battre les yeux, les oreilles et la langue, ils se les percent avec des broches de fer, se les tirent ou se les coupent intégralement, etc.

la figure du cap du Seigneur, le culte nouveau dont nous le servons : telles sont les cérémonies inspirées du ciel que nous gardons dans les veilles sacrées car il ne s'y passe rien qui ressente la chair ou qui retienne quelque chose des corruptions de la terre ; ce sont des veilles toutes célestes, où l'on n'entend qu'une douce harmonie d'hymnes, de louanges et d'actions de grâces.

« Cette manière d'honorer et de louer le Fils de Dieu et sa sainte Mère, ayant commencé dans l'Église de Chartres (1), s'est ensuite établie dans la notre par un nombre prodigieux de miracles, et s'est depuis répandue par toute la province de Normandie, et presque dans tous les lieux consacrés à la Mère de Miséricorde.

« Mais ces miracles éclatent encore plus qu'ailleurs dans notre Église, le bruit s'en répandit de toutes parts, et nos habitans ayant su qu'il se faisait en France (2) des chars d'une structure nouvelle, et dont les Français usaient pour conduire les matériaux nécessaires à l'agrandissement et à l'ornement de l'Église de Chartres, ils en dressèrent un de la même forme avec toute la diligence possible, et l'offrirent dévotement en l'honneur de la Mère de Dieu pour servir au bâtiment de notre Église, commencée du tems du roi Henri, mais interrompue depuis plusieurs années.

« Or le même jour qu'elle fut bénie et dédiée, la Mère de Miséricorde fit clairement connaître que ce présent lui était agréable.

« Ils en préparèrent donc un second, lequel fut amené par le peuple au lieu ordinaire pour être employé au transport des pierres : il en avait déjà une forte charge, quand l'une de ces pierres, d'une grandeur merveilleuse, tomba subitement sur le pied d'un certain homme qui s'appelait André, ce qui fit croire à un charbon qu'il était écrasé. Mais Jésus-Christ, par l'entremise de sa Mère, le lui conserva sain et entier, et sans qu'il en fût même légèrement blessé.

« Ce jour-là même nous advint un autre plus grand miracle : tout ce peuple, tirant de toutes ses forces et avec impétuosité devant la porte de l'Église un chariot chargé, l'un de ceux qui le traînaient, poussé peut-être par la foule, tomba devant les roues : alors chacun s'écriant avec larmes : Secourez-le, madame, secourez-le, aidez-le, sauvez-le ! la dame bonne et sainte Vierge l'aïda et le sauva de ce péril de mort si imminent, car au même instant le chariot s'arrêta et se rompit, et celui que l'on estimait mort se retira plein de vie.

« Voilà quelques-uns des petits miracles par lesquels la Mère de Dieu se disposait, s'il est permis de parler ainsi, à des miracles plus grands et plus glorieux ; car le vendredi de la semaine suivante, lorsqu'on célébrait le martyre des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul, les nôtres nous amenaient de la forêt un char rempli d'arbres d'une telle grandeur, que les pierres et les cailloux se brisaient sous les roues.

« Comme ils approchaient du village, les femmes, transportées de zèle et d'une sainte ardeur, sortirent au-devant, et commencèrent à tirer avec les hommes ; mais voilà qu'un certain Odon se laissa tomber sous l'une des roues. Que pouvait-on attendre d'une chute si dangereuse, sinon la mort de ce malheureux, qui s'en allait être écrasé sous ce pesant fardeau, s'il n'eût été secouru du ciel ?

« Alors tous criant qu'il était mort, et invoquant, à force de cris et de larmes, le nom de leur pieuse médiatrice, la mère de Jésus-Christ, celui que l'on croyait mort se leva parfaitement sain, et commença à courir d'une vitesse incroyable, comme un faon de biche, devant le char ; d'où étant conduit par les religieux à l'autel de la bonne libératrice, il se consacra dévotement et pour jamais à son service.

« Ce n'étaient pas seulement les voisins de l'abbaye qui faisaient des chariots pour être mis au service de l'Église, il en venait même des villes des environs ; il en vint un de Rouen, qui nous amena entre autres choses un sourd et muet, mais si muet qu'il n'avait même pas de langue et que sa bouche n'offrait qu'un trou muet et creux.

« Dans le voyage son oreille s'ouvrit et la langue lui poussa.

« Enfin le char étant arrivé devant la porte de notre Église, on élève dessus,

(1) Que l'on remarque bien tout ce qui se dit ici, et dans le premier article, de la construction de l'Église de Chartres : c'est curieux ; et je ne l'ai point retrouvé ailleurs.

(2) Il ne faut pas s'étonner d'entendre un Normand parler ici de la France comme d'un pays étranger ; car dans ce tems là la France n'était que cette petite contrée comprise entre la Normandie, la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, l'Orléanais, et que l'on a depuis appelée l'Île de France. C'est ce qui explique pourquoi, à propos du sacre de saint Louis lui-même, les historiens de son tems disent qu'après l'avoir fait sacrer à Reims la reine Blanche, sa mère, le ramena en France, etc.

suivant la coutume, les malades et les languissants qui se trouvent là : on met avec eux le muet qui avait alors la langue entièrement fermée ; on prépare des flambeaux à l'entour, on allume des cierges, et toute la nuit se passa en prière, l'église et ses portiques étaient remplis d'un si grand nombre de personnes qu'à peine le lieu les pouvait contenir.

« Cependant le muet se tenant debout sur le char, commença de lever les yeux vers la porte de la grande tour, et à pousser du pied une fille affligée de paralysie qui était couchée près de lui. La douleur qu'elle en ressentit la fit plusieurs fois crier sans que la blessée parût touchée de ses cris. Le prêtre, qui avait la conduite du char accourut à la voix de la fille, et reprit avec des paroles aigres ce garçon qui sans écouter cette réprimande demeurait toujours immobile, tenant les yeux fixes égarés sur la tour. De quoi le prêtre s'offensait : Pourquoi, lui dit-il, regardiez-vous ainsi en haut comme un insensé, sans considérer ce que l'on vous dit ?

« Mais l'enfant à qui le ciel avait entièrement délié la langue, répondit : Ne voyez-vous pas la sainte Vierge en ce lieu là ? — Et où, répondit le clerc étonné ? — Là, répliqua celui qui avait été muet, dans cette ouverture de la tour, ne la voyez-vous pas debout avec un petit enfant sous sa robe ?

« Mais l'enfant muet vit seul celle qui venait pour lui seul, et le prêtre ne vit rien.

« Cependant une foule prodigieuse s'amasse au bruit de ce prodige, on n'entend que des cris de joie, de bénédiction et de grâces ; on porte à l'autel cet enfant ci-devant muet, qui parle et qui offre à Dieu des louanges comme les péniens de sa voix, et ils ne savent lequel admirer davantage ou de sa voix ou de sa parole ; car il salue tous ceux qui se présentent au nom de sa libératrice, et forme sans peine des discours qu'il n'avait appris d'aucun homme.

« Mais celle qui l'avait amené, qui l'avait nourri, qui l'aimait uniquement, craignant qu'il ne fut blessé dans la foule, l'enleva prudemment des mains de ceux qui le tenaient, et nous supplia avant toutes choses de lui donner la communion sainte ; ce qui étant fait selon son désir, on exposa de nouveau l'enfant au peuple qui ne pouvait se satisfaire de le voir et de l'entendre, tant il était surpris de la grandeur de ce miracle. Tous le considéraient comme un homme nouveau que Dieu leur avait donné, et s'étonnaient, en le voyant, comme s'il fût descendu du ciel. Ils le suppliaient d'ouvrir encore sa bouche, de leur montrer sa langue, ou plutôt de ne la leur jamais cacher ; mais leur dévotion augmentant toujours, il ne leur suffit plus de la regarder et de la baiser avec vénération comme un don singulier de Dieu, ni de voir et d'entendre parler l'enfant ; ils le prennent sur leurs épaules les uns après les autres, et le portent ainsi avec beaucoup d'édification par toute l'église et par les cloîtres du monastère ; chacun d'eux croyant avoir reçu quelque faveur du ciel pour l'avoir seulement touché.

« En cette même nuit, Jésus-Christ, voulant honorer sa mère, fit tant de merveilles sur les chars qui étaient à l'entour de l'église, et plus encore dans l'église même, qu'il est presque impossible de les raconter.

« La première fois que le char donné à l'abbaye par le peuple du voisinage fut envoyé guérir à la forêt du bois et d'autres matériaux, il s'y fit beaucoup de miracles nouveaux, et à son retour, à mesure qu'il avançait, le nombre de ceux qui arrivaient de toutes parts pour être placés dessus ou pour le traîner était si grand, qu'en approchant du monastère il n'y avait plus de place. Il se trouva même surchargé d'une telle multitude de débiles, d'infirmités et de languissants, que l'on fut contraint de jeter en bas une partie des matériaux pour les faire tenir. Ceux qui s'y trouvaient présents et qui survenaient encore recevoient ces matériaux entre leurs mains et les portaient sur leurs épaules. Dans le nombre se trouvait un enfant qui avait une main sèche et percluse, cependant il s'approche, et se baissant, chose admirable, il prit quelques-uns de ces matériaux de sa main sèche, et de cette même main, jusque-là impuissante, inutile, ne pouvant se porter elle-même, il les soutint et porta devant tous ceux qui étaient présents et qui, ravis de joie à la vue de ce miracle, en donnèrent gloire à Dieu.

« D'autres miracles suivirent en grand nombre : et cependant, si les prêtres s'apercevaient que le ciel différerait pour quelque peu de tems la guérison des malades, ils recouraient aussitôt au remède si salutaire de la discipline et de la confession, et se dépouillant de leurs vêtements, à la vue de tous, ils s'efforçaient de l'obtenir de Dieu par l'effusion de leur sang. Tant il est vrai qu'ils n'estimaient rien de sale ni de honteux que le péché : car lorsqu'ils venaient aux travaux de notre église avec les peuples commis à leurs soins, ils portaient en mains des verges et des cordes pour châtier premièrement sur eux-mêmes, et sur leurs sujets ensuite, les pécheurs qui peut-être se seraient opposés aux effusions de la bonté divine. Tous les fidèles avaient aussi les mains remplies de ronces et d'épines, et se rendant les bourreaux les uns des autres, ils estimaient ceux-là les plus impitoyables qui frappaient avec moins de vigueur. Vous eussiez vu le sang couler des plaies profondes que s'étaient faites non-seulement les hommes mais encore les femmes : les uns et les autres s'exposaient dans tous les points de l'église à la rigueur des verges et des autres instruments de pénitence, suppliant avec larmes et gémi-semens ceux qui les frappaient de les traiter sans miséricorde ; car à la vue de tant de miracles, ils aimaient mieux sacrifier leur corps que de ne pas plaire à Dieu et de ne pas sauver leur âme.

« Guillaume, comte de Ponthieu, avec tous les gentilshommes de la province, se rendit aussi à l'église de notre abbaye ; le comte et toute sa suite se joignirent aux bourgeois d'Argentan qui nous amenaient un char, ils le traînaient ensemble les pieds nus et couverts d'un habit fort simple qui était une

marque sensible de l'humilité de leurs cœurs. Aussitôt qu'ils furent entrés dans le bourg de Saint-Pierre, et avant même qu'ils arrivassent au couvent, il se fit plusieurs miracles considérables sur les malades qui étaient sur le char ; ce qui les remplit de joie et d'étonnement. Vous les eussiez vus tous ensemble se prosterner de tout le corps sans craindre de se souiller dans la boue, et baiser la terre, qu'ils croyaient sainte, puisque Dieu l'avait rendue si illustre par des prodiges qu'il avait faits à la gloire de son nom et de celui de sa sainte mère.

« En cette même nuit les enfans d'Ecaille arrivèrent aussi en grand nombre avec leur chariot, sur lequel il y avait cinq personnes malades avec des présens et des dons par la pieuse mère du Seigneur témoigna assez clairement lui être agréables et de bonne odeur, par la miséricorde qu'elle fit à ces malades, qui d'ailleurs lui étaient recommandés par des enfans, et offert par des mains pures et innocentes. Quatre d'entre eux furent guéris sur l'heure même, et comme elle différât la guérison du cinquième, tous ces enfans quittent aussitôt leurs habits à la porte de l'église, ils se jettent tout nus sur la terre, ils se traînent en cet état vers l'autel, et l'abondance des larmes qu'ils répandent, contraint tous ceux qui sont présents de pleurer avec eux.

« Enfin après quantité de soupirs, de gémissemens, après de grands cris et de longues prières, se tournant vers l'image de la mère de Dieu qui était sur l'autel, ils commencèrent à disputer avec elle comme avec une personne vivante, et à la querelle d'un ton haut et élevé, de la manière dont on reprend sa servante ou son serviteur, parce qu'elle avait différé de leur accorder la grâce qu'ils lui avaient demandée.

« Pourquoi, disaient-ils, pourquoi, madame, ne daignez-vous pas écouter les prières de vos petits serviteurs ? D'où vient que vous ne compatissez pas, selon votre coutume, à des misérables qui se présentent à vous avec un cœur contrit et un corps affligé ? Nous voilà tout nus devant vous, nous gémissons, nous pleurons, nous sommes battus de verges et de cordes, et vous nous méprisez ! Pourquoi ne considérez-vous pas notre âge si tendre ? pourquoi n'avez-vous point égard à la dévotion de vos petits innocens et à leur humble servitude ? Eh ! où est donc cette miséricorde, cette pitié, cette douceur, cette clémence que vous avez fait ci-devant paraître ? Vous avez déjà rendu la santé à quatre malades ; pour quelle raison, madame, avez-vous différé la guérison du cinquième qui est si facile ? Si nos péchés en sont cause, nous vous promettons de nous convertir, et faisons vœu devant vous de ne jamais dérober ni pommes, ni poires, ni légumes dans les jardins, ni dans les champs.»

« Tandis qu'ils parlaient de la sorte, on ne cessait de les battre, et encore qu'ils fussent battus de verges avec beaucoup de rigueur, ils suppliaient néanmoins ceux qui leur rendaient ce devoir de ne les épargner nullement.

« Ils se traînaient sous cette grêle de coups vers l'autel des saints innocens, et leur adressaient la parole comme s'ils avaient été présents, ajoutant qu'ils les suppliaient de ne pas détourner les yeux de dessus eux, et de ne pas mépriser des enfans du même âge que le leur.

« Ils s'en retournaient ensuite en cet état près du grand autel, où couchés par terre, ils répétaient encore ce qu'ils avaient déjà dit, mais avec des rugissemens et des cris qui ne se peuvent exprimer.

« Et pour ne pas suspendre votre esprit davantage, sachez que la Mère de miséricorde se laissa vaincre aux demandes de tant d'enfans qui s'affligeaient devant elle, et fut touchée de leurs prières si remplies d'affection et de charité.»

C'est ici, ajoute D. Planchette, que finit le manuscrit qui rapporte ces miracles, dont le nombre s'élève à plus de soixante, etc.

J. DANIELO.

La paresse est la mer morte qui engloutit toutes les vertus, ou c'est un lincoeil qui ensevelit l'homme tout vivant. O.

## BULLETIN.

*Nouvelles du Great Western et de l'Acadia. — Mgr. de Montréal. — Nouvelles de Rome. — Propagation de la Foi. — Savers de la Charité à Londres. — Père Mathieu. — Pétition de Louis-Philippe. — Tempêtes. — Punition dans l'armée. — Combat dans la Nouvelle-Zélande.*

Le *Great Western* a apporté les malles d'Angleterre jusqu'au 31 octobre et l'*Acadia* jusqu'au 4 novembre ; ce dernier vaisseau a fait la traversée entre Liverpool et Boston en 12 jours. C'est une des plus promptes.

— La malle d'Angleterre est arrivée trop tard, pour notre dernier numéro ; en sorte que nous nous sommes servi de la plume, pour annoncer à nos lecteurs l'arrivée de Mgr. de Montréal le 31 octobre au Havre, après une traversée de vingt-trois jours ; on ne dit pas qu'il ait rencontré sur mer, cette terrible tempête, qui a fait tant de ravages sur les côtes d'Amérique. Il paraît que Sa Grandeur, ainsi que les Messieurs qui l'accompagnaient, ont toujours joni d'une bonne santé et sont tous débarqués bien portant au port.

— Lord Elgin était arrivé à Londres le 31 octobre, de sa résidence

d'Écosse, son départ pour le Canada n'étoit pas encore fixé.

Sir Allan MacNab étoit passager dans le *Great Western*.

La misère en Irlande est parvenue à un point alarmant. Smith O'Brien organise sa *Jeune-Irlande*.

On croit que le parlement en Angleterre, se réunira dans le mois prochain, sans quoi, dit-on, lord Russell et le chancelier donneront leurs démissions.

Abd-el-Kader, qui est toujours du côté de Taza Maroc, a organisé un corps considérable de troupes, et a reçu de Gibraltar de grands ap provisionnements d'armes et de munitions.

En France, les inondations ont succédé aux incendies. Des contrées entières ont été envahies par les flots, des milliers de maisons écroulées, les récoltes, les troupeaux détruits; la Loire, le Loir, le Rhône, la Nièvre, l'Adour, le Var et leurs affluens chariaient pêle-mêle, maisons, meubles, arbres, bestiaux, et cadavres humains. On ne voyait partout que décombres, ruines, infortunes et maladies. Tel est le spectacle qu'offre maintenant un tiers de la France.

L'état de la Gallicie inspire de sérieuses craintes au gouvernement autrichien, l'esprit de révolte se propage de jour en jour parmi les paysans.

Le Portugal n'est pas tranquille; la nouvelle du soulèvement d'Oporto est confirmée. Le duc de Terceira a été arrêté et renfermé dans la tour du Fort. La junte d'Oporto a déclaré la reine déchu du trône et a proclamé roi son fils don Pedro V.

— Dans la matinée du 21 septembre, N. S. P. le Pape Pie IX a tenu un consistoire secret dans le palais apostolique du Quirinal. Après une courte allocution, Sa Sainteté a proposé les églises suivantes:

L'église épiscopale d'Imola, pour Mgr. Gaetano Buluffi, secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers, transféré de l'église archiépiscopale de Pirgi *in part. inf.*

A la fin du consistoire il a été présenté au Saint-Père la demande du *pallium* en faveur de Mgr. Hassun, archevêque primat de Constantinople pour les Arméniens, et de Mgr. Garcia Pelaez, archevêque de Guatemala, dans l'Amérique centrale.

Le *Diario* confirme la nouvelle déjà annoncée de plusieurs changements dans le personnel de l'administration supérieure. Voici les nominations officielles que publie ce journal:

Par billets de la secrétairerie d'Etat, en date du 21 septembre, S. S. a daigné nommer Mgr. Lucciardi, secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers;

Mgr. Conventati, président de la Comarque;

Mgr. Corboli Bussi, substitut de la secrétairerie d'Etat pour la première section, en remplacement de Mgr. Santucci, qui passe à la seconde;

Mgr. Soragna, secrétaire de la congrégation consistoriale;

Mgr. Pentini, préfet des archives;

Mgr. Canella, clerc de la chambre près de la congrégation de la Révision;

Mgr. Vici, votant du tribunal de la signature de justice.

— Le dimanche, 20 septembre, Mgr. Vérolles vicaire apostolique de la Mantchourie, a prêché à la métropole d'Avignon en présence de Mgr. l'archevêque, d'un nombreux clergé et d'une foule immense, un sermon sur l'œuvre de la Propagation de la Foi. Il a exposé dans un style simple, mais souvent animé, les travaux et les souffrances des missionnaires dans ces pays lointains qu'il évangélise depuis plus de quinze ans, les tourmens des martyrs de la Chine et de la Mantchourie.

Mgr. Vérolles a vivement impressionné son auditoire, alors surtout qu'il a fait le parallèle des peuples chrétiens et de ceux encore assis à l'ombre de la mort, ainsi que s'exprime la sainte Ecriture. D'un côté liberté, civilisation, science, bien-être, charité, voilà ce que la foi implante avec elle; de l'autre côté esclavage, barbarie, anthropophagie, ignorance profonde, misères de tout genre, inhumanité: voilà ce que le missionnaire rencontre presque partout dans les pays où la croix n'a point encore été plantée.

L'œuvre de la Propagation de la Foi est donc éminemment chré-

tienne et civilisatrice, et tout chrétien et tout ami de l'humanité lui doit son concours.

Puisque nous en sommes sur l'article de Propagation de la Foi, il ne sera pas hors de propos de lire ce qu'écrivit cette *bienveillante société* en tête de son compte-rendu pour l'année 1845.

« Jusqu'ici les recettes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi ont suivi presque toujours une progression croissante, et tous ceux qui se sentent vivement émus par la considération puissante des grands intérêts de la gloire de Dieu et du salut des âmes ont trouvé dans la pensée des succès de cette Œuvre un motif de consolation et de sainte joie. Cependant, quand on compare les augmentations successives des aumônes destinées, au soutien des Missions, avec les progrès des Missions elles-mêmes, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'il existe entre ces deux choses qui, ce semble, devraient être corrélatives, une disproportion frappante, et que le zèle des apôtres a devancé de beaucoup les efforts de la charité.

« En effet si nous recueillons les inscriptions nominatives reproduites dans les Annales, nous trouvons d'abord que le nombre des missionnaires et des autres personnes qui quittent chaque année l'Europe pour aller évangéliser les nations lointaines est presque quadruple aujourd'hui de ce qu'il étoit il y a cinq ans. Il faut de plus remarquer que ces départs ont eu principalement pour but les missions les plus éloignées de nous, celles qui nécessitaient par conséquent des frais de voyage plus considérables. C'est ainsi que sur les sept cents dix-huit missionnaires, frères catéchistes ou religieuses, qui sont partis pendant les cinq dernières années, deux cents quatre-vingt deux étoient destinés pour l'Océanie, la Chine ou les contrées qui touchent cet empire, cent trente sept pour les Indes orientales; en sorte que ces deux chiffres réunis forment les trois cinquièmes environ du nombre total des départs signalés.

« Cependant, depuis 1840, que de missions nouvelles ont été établies! combien d'autres ont pris des accroissemens considérables qui ont exigé de la part de l'Œuvre de plus abondans secours! En 1840, nous avions sur nos tableaux de répartition: pour la Chine et les pays voisins vingt-un vicariats apostoliques; en 1845, vingt huit. Dans l'Océanie, en 1840, il n'en existait que trois; l'année dernière on en comptait douze. Dans l'Amérique du nord nous secourions en 1840, dix-neuf diocèses, en 1845 vingt-neuf. Enfin dans les diverses autres contrées, en 1840 trente, en 1845 cinquante trois. Ainsi, dans cinq ans, sans parler d'une foule de missions qui, sous le titre modeste de préfecture apostolique ou autre, n'en ont pas moins une importance très grande, et entraînent de notables dépenses, quarante-neuf diocèses ou vicariats apostoliques de plus ont réclamé l'appui de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

« Or, l'assistance d'un diocèse ou d'un vicariat apostolique comprend: en Amérique, l'entretien d'un évêque, de dix ou douze missionnaires, ou d'un plus grand nombre, entretien auquel il faut pourvoir en partie du moins, et quelquefois pendant plusieurs années. Il faut de plus élever des églises, des presbytères; et à toutes ces constructions les allocations de l'Œuvre doivent aider d'une manière efficace, le plus souvent très dispendieuse. Ce sont enfin des séminaires, des collèges, des écoles, des asiles pour les orphelins à établir et à soutenir. Car, si l'aumône des catholiques du lieu, pauvres pour la plupart comme le sont presque tous les émigrans venus d'Europe, contribue à l'érection des églises, combien de fondations d'un intérêt général et cependant indispensables dans un diocèse restent encore à la charge exclusive d'un évêque! »

— Dix ou douze Sœurs de la Charité viennent de s'établir dans une maison acquise pour elles à Londres, *Queen's-square*. Elles s'occuperont, comme le font toutes ces respectables religieuses, du soulagement et du service des pauvres infirmes, ainsi que de l'instruction de la jeunesse de leur sexe. Nous apprenons, en même tems, qu'une nouvelle église catholique vient d'être construite à Cord-Augra, près de Skenfretth, dans la principauté de Galles, et qu'elle a dû être consacrée le 22 septembre dernier.

— Le *Tablet*, d'après le *Welshman*, prétend que le Père Mathieu, le grand apôtre de la tempérance, descend d'une ancienne famille Welsh

et que suivant des mémoires véridiques, on compte parmi ses ancêtres, *Gwaythvoed*, ancien roi de Cardigan.

—D'après le *Tablet*, il paraît que Louis-Philippe n'a pas eu honte de demander au cabinet de *St. James* de lui faire remettre Montemolin; Lord Palmerston indigné d'une si monstrueuse demande, a répondu que l'Angleterre, étant un pays libre, tout étranger y avait droit de protection pourvu qu'il respectât l'Etat. Le *Journal des Débats* contredit ce bruit des papiers anglais; on peut toujours en conclure que la demande n'a pas été officielle.

—Il y a eu d'horribles tempêtes en Espagne. Plusieurs personnes ont été tuées par la foudre, et des troupeaux entiers abîmés par la grêle.

—Le manque de respect aux sergens paraît le péché dominant des troupes anglaises; un nommé Mathewson, coupable de cette faute, n'a cependant pas été condamné au fouet, comme ses dévanciers, mais seulement à six mois de prison, pendant lesquels il y en aura deux, où il sera soumis à une prison solitaire à différens intervals.

—Des papiers de la Nouvelle-Zélande du 16 au 23 mai rapportent que les Natiifs sur un détachement de quarante deux hommes du 55<sup>e</sup> régiment; dans une première surprise, ils ont tué quatre hommes avec leurs tomahawks. Le trompète a agi d'une manière héroïque, il a saisi sa bagle, et en a sonné pour avertir le détachement; pendant ce tems, il a eu le bras coupé d'un coup de tomahawk; alors il a pris son instrument de l'autre main, et en sonnait encore, lorsque la tête lui est tombée d'un second coup; dans ce moment les troupes sont survenues et ont combattu avec courage; les Natiifs ont été chassés de l'autre côté de la rivière, emportant avec eux leurs morts et leurs blessés au nombre de treize; la perte des anglais a été de six tués, en comptant les quatre premiers, et de cinq blessés.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—La lettre suivante a été adressée de Rome à la *Gazette du Tessin*; le monde catholique s'associera tout entier aux éloges comme aux espérances qu'elle exprime:

« Que voulez-vous que je vous dise du St. Père, quand les éloges que l'on peut donner à ses éminentes vertus et à ses pures et sincères intentions restent encore au-dessous de la vérité? Ce qu'il a fait jusqu'à ce jour en faveur de tant de malheureux est comme un programme de ce qu'il veut faire pour tous. Ce qu'il a réalisé en détail est le type de sa politique personnelle, qui certainement sera invariable.

« L'édifice que par la suite, il vaudra et pourra élever, demande du tems, de la maturité, de l'opportunité, des matériaux, mais pour cela, l'espérance générale ne sera pas trompée. Qui concevrait à cet égard un doute, même léger, outragerait l'amour plus que paternel que le meilleur des souverains. Pie IX, porte à ses sujets. Mais comment pourrait-on douter d'un homme qui connaît les besoins de notre siècle aussi bien que le plus profond politique, d'un homme qui possède au plus haut degré toutes les vertus sociales et religieuses, d'un homme qui ayant exactement compris sa haute position et sa double autorité, sait concilier l'une et l'autre avec le tact le plus parfait sans en dépasser ou en confondre les limites, qui voudrait bannir l'oisiveté de ses Etats, y généraliser l'instruction civile et religieuse et le bien-être et qui, nuit et jour, travaille à élaborer les réformes qui peuvent, au moins partiellement, atteindre ce but?

« Mais l'opposition des uns, les trop grandes exigences, l'exaltation, les chimères, les rêves des autres, l'impatience de tous, pourraient, sinon empêcher, au moins retarder et embarrasser le développement de ses intentions sincères. On ne doit rien craindre cependant du côté de Pie IX, car, chose étrange! au caractère le plus doux, au cœur le plus sensible, à une parfaite charité évangélique, ce pontife sait joindre la fermeté et la constance dont tout réformateur a besoin pour surmonter les obstacles inhérens aux réformes.

« Ceux qui lui sont contraires, Pie IX les humilie et les redresse pour qu'ils reviennent à eux, mais il ne les punit point; envers les amis portés aux chimères et aux exagérations et trop exigeans, tantôt il les relève doucement et par la persuasion, quelquefois il y a joint la prière; c'est ainsi qu'il fait toujours de nouvelles conquêtes à son système paternel; et j'espère qu'il finira par se concilier l'estime, l'attachement et la vénération, même des plus obstinés et des plus rétifs.

« Patience donc et discrétion, et nous pourrons voir des choses utiles, réelles, durables. Mais il faut du tems et de la maturité de la part du souverain, de la docilité et de la raison de la part de son peuple. Telle est mon opinion, fondée sur l'ensemble de ce qui vient de se passer, après un examen sincère et sans esprit de parti, fait l'his-

toire à la main et à l'aide d'une expérience de 55 ans. Je serai toujours pour le progrès utile, raisonné, relatif, mais légal, parce que j'abhorre tous les extrêmes, qui, tôt ou tard, mènent toujours les peuples à leur ruine.»

FRANCE.

—On écrit de St. Maurice d'Againe (Valais), le 26 septembre 1846: « Dès les quatre heures, le 22 septembre, des silves d'artillerie et le son des cloches de l'antique basilique de notre cité, ont annoncé le 151<sup>e</sup> anniversaire du massacre de la légion thébaine (par ordre de Dioclétien, le 22 septembre 302) dans les plaines d'Againe. L'église des Martyrs, restaurée naguère par Phabule piniveau de M. Vicario, était ornée avec autant de goût que de magnificence. Les précieux restes de Maurice, primicier de la légion sainte, étaient placés au milieu du sanctuaire, où un reposoir d'une élégante simplicité avait été dressé par les soins et la piété des dames de premières conditions sociales. Les chefs de St. Victor et de St. Candide, lieutenans de Maurice, étaient placés sur le maître-autel. Mgr. de St. Maurice et de Bethléem a officié pontificalement à la messe et à vêpres, assisté des chanoines de son vénérable chapitre. Quelques membres du clergé de St. Bernard, de Sion, d'Annecy, de Lausanne et Genève, étaient venus, avec de nombreux pèlerins.

« Après la messe, le corps de St. Maurice, renfermé dans une magnifique chasse composée d'argent et de vermeil, enrichie de pierres précieuses, fut portée processionnellement par deux chanoines dans les rues de la ville. Une division de nos milices, en grande tenue, ouvrait cette marche triomphale. Un grand nombre de jeunes filles voilées, les Sœurs de St. Vincent de Paul, la communauté des très révérends Pères Capucins, les membres du vénérable clergé de divers diocèses, les chanoines du chapitre de St. Maurice et de Bethléem précédaient les insignes reliques. Venait ensuite notre vénéré pontife, revêtu de ses habits pontificaux, puis les autorités civiles et militaires, et des flots de peuple qui se pressaient sur leurs pas. Une foule immense accourait sur le passage de cette brillante procession, et se dirigeait vers la chasse du héros thébain... C'était à qui pourrait faire toucher à cette autre arche sainte, son voile, son livre de prière, son chapelet, des médailles... Le pèlerin cortège est rentré dans la cathédrale à une heure après-midi. Tout a contribué à rendre cette cérémonie imposante et majestueuse: c'est une des plus belles solennités catholiques dont la Suisse puisse être témoin.»

—Mgr. Dufêtre, évêque de Nevers, qui est en ce moment à St. Gaude s, où S. G. s'est rendue pour visiter l'établissement que les dames de Nevers dirigent dans cette ville, a prêché lors de son passage à Albi dans l'église métropolitaine, en présence d'un nombreux auditoire, empressé d'entendre la puissante et persuasive parole de cet éloquent orateur chrétien.

—Nous apprenons que la belle fête de la Dédicace des Anges a été célébrée avec une pompe extraordinaire, le 14 septembre, à N. D. des Ermites. Mgr. Mariotti, nonce apostolique, y a eucharisté la grand'messe pontificale et a porté le Saint Sacrement à la procession qui s'y fait tous les ans, à pareil jour, autour de l'église abbatiale. Tout le pourtour de l'abbaye était magnifiquement illuminé, et les échos des Alpes redisaient tour-à-tour les chants religieux, les détonations de l'artillerie cantonale et les harmonieux accens de la musique militaire. La maison de l'instituteur du bourg d'Einsiedlen était décorée de trois transparents, dont l'un représentait l'union de la science et de la religion. Cette belle fête avait pour témoins plus de 15,000 personnes, dont un assez grand nombre était venu de l'étranger.

SAXE.

—Le ministère des cultes du royaume de Saxe vient de publier l'ensemble des contributions autorisées par le gouvernement, pour les frais du culte et de l'administration de l'Eglise catholique du royaume. Bien que l'autorisation de célébrer un culte privé ait été accordée aux romistes, l'ordonnance ministérielle ne les soumet pas moins à payer leur quote-part à cette contribution, argumentant de la dénomination de catholique que cette secte s'obstine à conserver.

Ainsi le gouvernement saxon considère les romistes comme catholiques; tandis que dans la Hesse on leur refuse le titre de chrétiens.

SUISSE.

*Opinion de quelques journaux protestans suisses sur les discussions de la diète au sujet des Jésuites.*—Il nous semble du plus grand intérêt d'observer dans le langage tenu par certains organes du protestantisme le changement qui se manifeste dans leur manière de juger la cause des catholiques en Suisse. Les débats animés et quelquefois si violens auxquels les adversaires des cantons primitifs viennent de se livrer, ont eu cet avantage de faire jaillir la lumière qui dissipera tout-à-fait, nous l'espérons, les ténèbres dont quelques intelligences distinguées commencent à se dégager. Loin donc de trop nous affliger des violentes attaques dont les institutions de l'Eglise catholique ont été l'objet, reconnaissons que la Providence divine ne les permet qu'en vue de fortifier les fidèles dans leur foi, et de faire briller la vérité aux yeux de nos frères égarés.

Écoutez le langage des journaux protestans.

Le *Fédéral* de Genève, s'occupant de la question des Jésuites, débattu avec tant de vivacité à la diète qui vient de finir, énonce ce jugement:

« On n'y a fait que répéter de précédens discours; toutefois, un point

paraît s'être principalement dévoilé dans la session de cette année : c'est que les Jésuites ne sont qu'un prétexte, et que s'ils étaient renvoyés aujourd'hui, il s'ensuivrait seulement de leur absence que la situation actuelle des choses resterait ce qu'elle est, c'est-à-dire que les cantons conservateurs n'en resteraient pas moins exposés aux hostilités du radicalisme. On l'a dit nettement : il ne s'agit pas de l'expulsion des Jésuites ; il ne s'agit ni de pacte, ni de morale privée, ni de principes politiques ; il s'agit de renverser les cantons conservateurs, en commençant par Lucerne. — Un autre argument des plus étranges a été employé contre les Jésuites ; ils n'ont pu, dit-on, empêcher les révolutions de Fribourg, de Valais et de Lucerne. C'est que sans doute le radicalisme est plus fort qu'eux, et pourquoi, dans ce cas, s'effrayer si fort de leur présence ?

Le *Constitutionnel Neuchâtois* fait remarquer que tout ce qui, en diète, a été allégué contre les Jésuites, est emprunté à d'autres siècles et à des pays étrangers :

« L'on a entendu citer Louis XIV, l'Édit de Nantes et sa révocation, la marquise de Pompadour, le marquis de Pomhal, le bref de Clément XIV, que l'on s'obstine à qualifier de bulle, et jusqu'aux ouïsses de l'empereur Alexandre, le tout pour convaincre la Suisse que les Jésuites sont dangereux pour elle. De la Suisse elle-même et de l'époque actuelle, en ce qui tient à la présence des Jésuites sur son territoire, pas un seul mot, pas un fait, pas un document. »

Une autre feuille protestante de Suisse fait, à ce sujet, les réflexions suivantes :

« Triste situation, lamentable destin de notre protestantisme, s'il est vrai qu'il soit réduit à trembler devant une poignée de Jésuites désarmés ! S'il en est ainsi, qu'on lui ferme la bouche le plus tôt possible, afin qu'il cesse de protester. Mais admettons que les Jésuites soient nos ennemis. En quoi le sont-ils ? Sont-ils nos ennemis politiques ? ne sommes-nous pas les plus forts ? Sont-ils les ennemis de notre protestantisme ? mais n'avons-nous pas notre Évangile, nos prédicateurs, nos écrivains ? N'avons donc pas de ces peurs enfantines. Qu'il nous soit permis de le dire : Tous ceux que les Jésuites ont mangés vivent encore. Les catholiques, au contraire, qui en Suisse ont été persécutés, dépouillés et volés par les radicaux, et qui, jusqu'ici, n'ont pu parvenir à récupérer leurs propriétés, ceux-là ne sont pas des fantômes. La peur qu'ont des Jésuites les protestants Suisses n'est que le produit d'une imagination exaltée et de préjugés reçus dans une éducation vicieuse ; c'est une peur fantastique, une puérile terreur de revenans ; or, la peur des revenans n'est qu'une superstition. Mais le mal qui a été fait aux catholiques, surtout en Argovie, par les protestants radicaux, n'a rien d'imaginaire ni de superstitieux ; c'est une réalité, c'est une vérité. »

\* Nous recommandons particulièrement ce passage d'un journal protestant aux méditations de nos prétendus libéraux français.

## NOUVELLES DIVERSES.

## CANADA.

— Nous apprenons avec plaisir que la sentence de Robert qui devait être pendu à trois-Rivières aujourd'hui a été commuée hier en une réclusion perpétuelle dans la pénitencière de Kingston.

*Revue Canadienne.*

— Un enfant de 10-ans, fils de William Boa de St. Laurent, a été tué mardi dernier par un cheval. L'enfant le conduisait à l'eau, quand le cheval se retournant brusquement, le renversa, le soula aux pieds avec tant de cruauté que l'enfant expira immédiatement.

*Idem.*

*Terrem-tve.* — La législature de cette île est convoquée pour le 1er décembre.

La reconstruction et l'amélioration de la ville de Saint-Jean paraissent avancer avec rapidité : cependant quelques-uns des journaux se plaignent de la lenteur du gouvernement colonial.

Une pétition a été présentée à l'administrateur du gouvernement par les habitants du Port-de-Grace, qui estiment à £3000 leurs pertes causées par les tempêtes récentes.

*Canadien.*

*Une femme journaliste.* — M. Moody, éditeur du *Morning News* de Charlottetown (île du Prince Édouard), vient de mourir. Mlle Moody, sa fille, prend le fauteuil éditorial. On vante beaucoup les talents de cette jeune dame pour remplir un tel emploi.

*Idem.*

*Un fortuné journaliste.* — M. James Milliam Scofield, éditeur de *Morning Star* de New-London (Connecticut), vient d'hériter d'un oncle, mort garçon dans le nord de l'Écosse, d'une fortune évaluée à 180,000 livres sterling.

— La pêche du maquereau, a été très abondante cette année sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse. Il se vend frais sur le marché d'Halifax, au sortir du bateau, 1d. à la doz., et il faut environ 20 doz. pour remplir un baril. Il revient salé, à 1s. le baril environ.

*Idem.*

*Beaux-arts.* — Le goût de la peinture se développe à Québec d'une manière assez remarquable. Cette ville a déjà produit un bon nombre d'artistes indigènes dont les œuvres ont admirées, non seulement par leurs compatriotes, mais par les connaissances étrangers. Nous pourrions citer les noms des Légaré, des Plamondon, des Hamel et autres, qui attestent que chez les Canadiens il existe une aptitude peu commune pour les arts et les sciences, et pour l'art de la peinture en particulier. Ce qui a dû contribuer sans doute en parti au développement de ce goût de la peinture à Québec surtout, c'est que cette ville a l'avantage de posséder des collections de tableaux, exposés

à la vue de tous dans ses églises, comme il est rare d'en trouver dans les villes d'Amérique.

Nous avons eu le plaisir, il n'y a pas longtemps, d'annoncer le retour à Québec d'un jeune peintre canadien, M. Théophile Hamel, qui venait de compléter avec distinction ses études artistiques à Rome, à Florence, etc. Nous pouvons aujourd'hui annoncer le départ pour l'Italie d'un autre jeune Canadien de cette ville qu'un dévouement presque héroïque aux beaux-arts porte à visiter leur patrie. M. — Falardeau, commis chez M. François Parent, marchand à la Basse-ville, s'imposait depuis quelques années toutes sortes de privations, afin de se mettre en état de faire ce voyage. Ce jeune homme, épris d'un talent peu ordinaire pour la peinture, et dont les coups d'essai ont été admirés comme des chefs-d'œuvre, est parti pour Florence avec une somme de £150 qu'il était parvenu à ramasser. Il rompt s'embarquer à New-York sur un bâtiment à voiles, ses moyens ne lui permettant pas de payer un passage trop coûteux à bord d'un paquebot à vapeur. Nos vœux et ceux de tous ses compatriotes l'accompagneront.

*Canadien.*

*Mort du capitaine Pipon, du corps royal des ingénieurs.* — C'est en cherchant à sauver la vie d'un pauvre jeune homme, qui aidait à le canoter sur la rivière Ristigouche, que cet officier distingué de l'armée anglaise, employé à tracer la route du chemin de fer projeté d'Halifax à Québec et la frontière en litige entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, a perdu la sienne. Voici quelques détails sur ce déplorable événement, extraits d'une lettre de Frédéricion (Nouveau-Brunswick) du 9 de ce mois, écrite par un officier du génie qui s'est trouvé sur les lieux immédiatement après l'accident.

Le capitaine Pipon laissa l'embouchure de la rivière Kedgewick le 26 octobre, dans un canot, avec un homme du nom de Farrell, qu'il avait amené avec lui du fleuve Saint-Jean, et un jeune garçon, fils d'un des habitants des bords de la rivière Ristigouche, voulant descendre cette rivière jusqu'à Campbelltown et de là se rendre, par Dalhousie et Bathurst, à Frédéricion. Ils étaient arrivés à environ douze milles de Campbelltown lorsque, le 28 octobre vers midi, en descendant un rapide, le canot chavira. L'enfant se cramponna à l'avant et le capitaine Pipon à l'arrière du canot. Leur compagnon Farrell ayant lâché prise et essayant de gagner le rivage à la nage, le capitaine Pipon s'élança après lui et arriva assez près de terre pour pouvoir marcher la tête et les épaules hors de l'eau. Mais retournant alors la tête, il vit l'enfant, qui pouvait à peine tenir la sienne hors de l'eau, entraîné qu'il était avec le canot dans le rapide ; aussitôt, et sans proférer une parole, il se replonge dans la rivière et nage vers le canot ; mais ne pouvant pas l'atteindre, il cherche à regagner le rivage. Il avait été probablement saisi de crampes, car à peine s'était-il retourné qu'il cessa de nager, ses mains s'agitant cependant avec rapidité au-dessus de sa tête. Farrell, voyant le danger où il était, se jeta à l'eau et fit de vains efforts pour l'atteindre et le sauver. Ce n'est que trois heures après et à trois quart de mille plus bas que son corps a été retrouvé. Il a été transporté à Frédéricion et entermé avec les honneurs militaires. Son Excellence le lieutenant-gouverneur, les officiers de la garnison, et tous les plus respectables habitants de la capitale du Nouveau-Brunswick, suivaient les restes mortels de cet officier distingué, dont la mort excitera de vifs et d'unanimes regrets partout où il était connu.

*Idem.*

## INDE.

*Crise dans l'Inde.* — D'après les nouvelles de l'Inde du 27 août, le Punjab était à la veille de grandes catastrophes. Conformément au traité de Kasour, c'est le 1er octobre, que l'armée anglaise devait vacier Lahore. Lord Henry Hardinge avait supposé que l'intervalle de six mois, ainsi laissé à la reine Chanda et à son ministre Lal-Singh leur suffirait pour établir solennellement leur gouvernement. Il était d'autant plus fondé à le croire, que Goulab-Singh se trouvait désormais désintéressé dans les nombreuses intrigues qui avaient si long-temps agité la monarchie et que, d'un autre côté, l'armée du Khalsa avait été suffisamment châtiée pour être dégoûtée d'émeutes.

Mais Lal-Singh et la reine, au lieu de songer à se consolider, n'ont pensé qu'à mener joyeuse vie ; leur cour, protégée par les baïonnettes anglaises, n'a pas été moins dissolue qu'autrefois ; leurs orgies n'ont pas discontinué ; seulement, il y a eu un peu moins de bruit et de scandale. Jusqu'à son arrivée au ministère, Lal-Singh n'était que méprisé ; on voyait en lui un parvenu sans courage et sans mérite. Depuis, en violant tous les usages et en blessant tous les préjugés de mes compatriotes, il s'en est fait détester, et la masse du peuple n'attendait que le départ du dernier escadron anglais pour se soulever et égorger la reine avec son amant.

Lord Hardinge ne se faisait aucune illusion à cet égard. Aussi, tout en se préparant à retirer au 1er octobre la division anglaise cantonnée dans le Punjab, il rassemblait des forces considérables, tant à Feroze qu'entre le Sutledge et le Bias, pour être à même de tirer des événements le meilleur parti possible. Le soulèvement des populations contre l'autorité de la reine sera le signal de la rentrée immédiate de l'armée d'occupation à Lahore, puis elle deviendra subsidiaire, c'est-à-dire qu'elle sera définitivement installée dans le pays, dont elle constituera désormais exclusivement la force armée, et dont elle absorbera tous les revenus. « Le royaume de Lahore, disent les *Débat*, aura subi ainsi la destinée commune et devra être classé dans la même catégorie que Oude, Hyderabad, Nagpore, etc., dont l'existence politique n'est plus qu'un vain simulacre, absorbée qu'elle est en effet, par la protection de l'Angleterre. »

Il en sera de même infailliblement de Goulab-Singh, que cette puissance a constitué souverain indépendant de Jamon ; ou plutôt ce personnage, s'at-

tirant une guerre par son ingratitude et ses menées contre les anglais, sera vaincu par eux, et de son pouvoir éphémère il ne conservera même pas le titre nominal.

En dédommagement de la *protection* qu'il accordera au Punjab, lord Hardinge a, dit-on, l'intention de se faire concéder par Lal-Singh le territoire et la capitale du Moultan, contrée riche et industrielle, où les anglais pourraient établir un vaste entrepôt commercial. "Le jour où Moultan, ajoutent les *Débats*, arborera le drapeau britannique ouvrira une ère nouvelle de grandeur et de prospérité pour la domination anglaise dans l'Inde."

Une pareille éventualité doit fixer l'attention des hommes d'état.

—Au premier septembre le choléra avait cessé à Téhéran, où il y a enlevé, dit-on, 7,000 individus. Shah a perdu le plus jeune de ses trois fils ; six princes et plusieurs princesses de la descendance de Fethi-Ali. Shah a succombé.

Le docteur Cloquet a pu sauver la mère du prince royal et la fille unique du shah, qui avaient été atteintes du fléau.

#### MEXIQUE.

—La nouvelle de la pacification de la Plata ne s'est pas confirmée. Des avis du commencement de septembre annonçaient que les propositions, présentées par M. Hood, le nouveau plénipotentiaire anglais, au nom de l'Angleterre et de la France, avaient été acceptées d'une part par Rosas et Oribe, et d'autre part par le gouvernement de Montévideo ; mais des avis postérieurs, allant jusqu'au 22 septembre, disaient que M. Hood avait échoué dans sa mission et s'était embarqué pour l'Angleterre. On ajoute que le blocus de Buenos-Ayres n'était pas encore levé et qu'il n'y avait point d'apparence qu'il le fût de sitôt.

Il n'y a point de nouvelles du théâtre de la guerre sur le Rio-Grande. Un journal de New-York publie le paragraphe suivant, daté de Washington le 6 novembre :

"On a reçu en cette ville une lettre de Vera-Cruz d'une date récente. Santa-Anna était parti de Mexico pour Monterey, à la tête de dix mille hommes, laissant la garde de la capitale entièrement à la milice. Dans une lettre précédente je vous disais que sur la levée de 30,000 hommes, ordonnée par le gouvernement mexicain, 10,000 tout au plus se rallieraient autour de l'étendard du héros de Tampico. Les prochaines dépêches de Monterey apporteront des nouvelles importantes ; on saura s'il y a quelque probabilité d'une bataille à Saltillo."

On apprend de la Bermuda que l'ex-président Parédis y était arrivé sur le vapeur anglais *Thames*, se rendant en Angleterre pour voir un frère qui y réside, et pour y placer des fonds considérables qu'il a su emporter dans l'exil.

*Expédition du Nouveau Mexique.*—Le général Kearney est parti de Santa-Fé le 27 octobre, pour la Californie.

Par une proclamation, en date du 22 septembre 1846, le général Kearney, agissant sous l'autorisation du président des Etats-Unis, a organisé l'administration pour le territoire du nouveau-Mexique.

Ces nouvelles sont de la dernière importance ; si véritablement le général Kearney a agi en organisant l'administration territoriale d'après les instructions du Président, le nouveau Mexique est de fait, annexé aux Etats-Unis, et bientôt on pourra dire aux Mexicains comme autrefois à propos du Texas, qu'il y aurait foie de leur part à revenir sur un fait accompli. Les Américains vont vite en besogne ; une presse est partie, depuis quelques jours déjà, de Saint-Louis pour Santa-Fé ; nous craignons fort, pour le Mexique, que cette fois encore, il ne se soit laissé prendre irrévocablement ce que, peut-être, il aurait pu vendre.

#### ÉTATS-UNIS.

*Perte du navire à vapeur Mutual Safety.*—Ce navire, commandé par le capitaine Pennoper, était parti le 10, dans l'après-midi, de Charleston pour se rendre à la Nouvelle-Orléans. Dès la même nuit, une voie d'eau se déclara, et à la suite d'une consultation qui eut lieu le lendemain matin, il fut résolu qu'on se dirigerait vers la terre la plus voisine ; c'était la seule chance de salut qui restait. Vers quatre heures de l'après-midi, le 11, le *Mutual Safety* arrivait à la barre du St. John, et en essayant de la franchir, par une mer fort houleuse, il se jeta sur les récifs du détroit de l'île de Talbat. Les chaloupes furent mises à la mer ; malheureusement l'une d'elles fit une voie d'eau et ne put servir. On ne put transporter à terre qu'une partie des passagers, et on en laissa vingt à bord. Le lendemain les chaloupes revinrent et emmenèrent quatorze passagers en deux voyages ; mais il leur fut impossible d'en faire un troisième, tant la mer était grosse et le vent violent. Alors les six qui restaient à bord lancèrent le passe-avant à la mer et réussirent à gagner le rivage. Le navire sera totalement perdu. Personne heureusement n'a péri ; mais les passagers ont perdu presque tout leur bagage. Une partie des passagers et six hommes d'équipage se sont embarqués à bord du navire à vapeur *St. Matthews*, capitaine McNelly, qui les a transportés à Savannah.

*Incendiaires à Philadelphie.*—Samedi matin il a éclaté à Philadelphie quatre incendies, attribués à une criminelle malveillance ou à une spéculation plus criminelle encore. Divers édifices ont été détruits par les flammes.

*Georgie.*—Le 9 courant, un incendie considérable est venu ravager la ville de Columbus ; de grand magasins et de beaux édifices, entre autres le "City Hotel," ont été la proie des flammes. On ignore à quel chiffre s'élève la perte ; mais elle est considérable.

*Le charbon en Pennsylvanie.*—Le *Pennsylvanion*, journal franchement

locofoco, dit que l'établissement du gaz à Philadelphie se sert de charbon de Pieton (Nouvelle-Ecosse). C'est un fait assez remarquable. Il prouve quelle concurrence redoutable ces mines pourront faire à celles de la Pennsylvanie, aussitôt que l'on commencera à appliquer le tarif de 1846.

#### HUGUES LE DESPENSIER.

VIII,  
INJUSTICE.  
Suite.

—Autrefois, dit-il d'un ton froid, les seigneurs d'Etreham étaient renommés pour leur fidélité et leur obéissance ; je vois que tout est changé, et que depuis le malheureux événement qui a causé la disparition du dernier seigneur du Château-Pardon, dame Elgitha, pardon demoiselle Mélisende, mais je suis forcé de vous rappeler qu'à cette occasion j'usai d'une grande clémence. On n'y tient plus aucun compte de mon bon plaisir.

—Vous ne voyez, Sire, répondit Mélisende avec émotion en relevant son voile, disposée à vous prouver le contraire. Vos désirs me sont connus. Ma mère et moi nous abandonnons ce château, que deux pauvres femmes ne peuvent garder ; nous partons pour Caen. Là est l'abbaye de la Trinité, que vient de fonder la reine Mathilde, votre auguste épouse ; elle ne refusa pas de nous y recevoir.

Guillaume s'aperçut alors que dans les calculs de sa politique, il avait oublié de faire figurer Mélisende pour quelque chose. Mais en mesurant toutes les difficultés de son rôle, il espéra que son habileté diplomatique, aussi grande que ses talents militaires, aurait facilement raison de la jeune fille.

—La mort presque certaine de votre père, Mélisende, dit-il, me donne sur vous des droits de tutelle ; j'en userai dans votre intérêt. Vous êtes faite pour rester dans le monde et pour y briller. Vous serez la perle de la cour d'Angleterre quand vous aurez épousé le noble comte que je vous destine. Approchez, Messire Jospatrik. Le thane s'avança d'un air gauche. Le Roi le prit par la main et le présenta à Mélisende et à sa mère. Elgitha se détourna sans le regarder ; Mélisende reprit :

Vous vous pressez un peu, Sire, de vous adjuer les droits de mon père. Et si, comme je crois, messire Hugues n'était pas mort ?

—Ce serait un spectacle édifiant et instructif, dit la noble Elgitha, de voir un maréchal de Normandie errer autour de ces domaines usurpés, pour y chercher sa fille qu'on aurait violente ! Prenez ses domaines, Sire, continua-t-elle en entraînant Mélisende, mais ne sacrifiez pas sa fille aux combinaisons de votre politique !

En voyant sa proie sur le point de lui échapper, Guillaume oublia le sang-froid qui pouvait seul lui assurer l'avantage dans ce combat diplomatique ; il s'élança vers la dame et la suivit avec son gantelet de fer en disant avec emportement :

—Par la resplendeur de Dieu ! si votre époux vit encore, si vous avez un toit pour abriter votre tête, vous le devez à ma clémence. De grâce, Madame, poursuivit-il d'un ton plus radouci, pénétrez-vous bien de votre situation et examinez ce que je vous propose.

—Mes droits sur ma fille sont sans doute égaux aux vôtres, répondit Elgitha. Eh bien ! sachez donc, Sire, que je me suis engagée par serment à la donner en mariage à l'un des fils de messire Baudry de Bellassise.

—Il y en a quatre, et de beaux garçons, se hâta d'ajouter la nourrice, puisant du courage dans l'exemple de sa maîtresse. Il ne ressemblent en rien à ce vieux bonhomme, qui serait bien le grand père de ma jeune maîtresse.

On a souvent reproché aux princes de ne trouver dans leur entourage que de mauvais conseillers. Il est cependant certains moments où les sentiments de la nature se font jour. La foule brillante qui assistait à cette scène comptait plusieurs hommes d'église, c'est-à-dire des avocats naturels de la justice et du droit contre l'oppression ; on y voyait des pères, des jeunes seigneurs que la situation de Mélisende et sa beauté intéressaient à différents titres.

—Sire, dit le vénérable Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, pensez bien à ce que vous voulez faire. Cette jeune fille était engagée par la promesse de sa mère ; maintenant Dieu l'appelle, oseriez-vous la lui disputer ?

Les barons se communiquaient à demi-voix leurs réflexions.

—Je trouve que le Roi se mêle beaucoup trop des affaires de cette jeune fille, fit observer Ralph de Centvilles. Cela doit alarmer chaque noble Normand pour les siennes.

—Violenter une demoiselle si belle et si noble ! dit avec chaleur Alain de Rohan, lord de Zouche, son voisin. Se peut-il que le Roi s'oublie à ce point !

—Voyons, Sire, de bonne foi, dit le vieux chevalier Toustain le Goth, porte étendard de Normandie, avec la familiarité que ses

gran les services autorisaient ; trouvez-vous que Mélisende, cette petite colombe normande, soit faite pour un ours d'Angleterre comme ce Jospatriek ?

Cette interpellation et l'attitude des chevaliers mirent Guillaume de mauvaise humeur. Il était trop prudent pour n'en pas tenir compte et pourtant il ne voulait pas abandonner son projet, il dit à la dame Elgitha :

—Je respecte l'engagement que vous avez pris vis-à-vis de messire Baudry de Bellassise ; bien que très-étroitement intéressé à savoir en quelles mains tomberont les forteresses de ma province. J'aurais dû être consulté. Mélisende a donc un fiancé, où est-il ?

Cette question ferma toutes les bouches. Les assistants semblèrent s'interroger du regard.

—Où est-il ? répéta Guillaume.

Et comme personne ne disait mot, il reprit :

—L'existence du fiancé est aussi douteuse que celle du père. Or, vous comprenez, dame Elgitha, que je ne puis me reposer sur deux fantômes de la garde de cette place. Mélisende épousera le noble comte que, présenté par moi, je devais m'attendre à voir accueillir avec plus de faveur, ou elle entrera au couvent, et la forteresse d'Estreham sera remise en des mains fermes et sûres.

—Guillaume de Normandie, notre choix est fait, dit fièrement Elgitha en s'élançant sur sa mule, en même temps que sa fille et la nourrice. Que Dieu te pardonne ton injure comme nous te la pardonnons. Mes enfants, continua-t-elle en s'adressant à ses vassaux qui assistaient à cette scène, consternés et les larmes aux yeux, vous n'êtes plus au service de la veuve de Hugues le Despenser.

Et elle mit sa mule au pas et sortit gravement, suivie de sa fille et de la nourrice.

Les serviteurs de la châtelaine éclatèrent en sanglots ; le bon Fier-à-Bras se faisait entendre par dessus tous les autres. Il se reprochait amèrement de n'avoir pas tordu le cou à messire Jospatriek pendant qu'il le tenait, et se promettait bien, si l'occasion s'en présentait de nouveau, de ne pas le laisser échapper. Enfin, il se dit que ce n'était pas le moment d'abandonner ses bonnes maîtresses, et s'élança sur leurs traces.

Cette scène avait fait sur tous les seigneurs présents une impression qui se traduisait par le silence. Guillaume sentit la nécessité de justifier sa conduite.

—Un prince a souvent de difficiles devoirs à remplir, dit-il avec un accent pénétré. Je viens de faire un simple acte de suzerain. Nos lois autorisent le monarque à pourvoir à la sûreté des forteresses de son territoire, et à choisir des époux aux jeunes châtelaines qui n'en ont pas. Devais-je céder à l'entêtement de ces deux femmes ? Du reste, je ne garde ce château que pour l'offrir à qui me servira bien.

La récompense ne tentera personne, dit encore messire Toustain le Goth. Homni soit le gentilhomme qui voudrait accepter la dépouille d'une orpheline ?

—A moins que ce ne fût pour la lui rendre, ajouta le lord de la Zouche.

—Il est inutile de vous défendre, interrompit Guillaume, dont les yeux étincelèrent de courroux. Mon choix est déjà fait, et il n'est point tombé sur vous. Allons ! qu'on dresse les tentes ; nous camperons dans la plaine, sous les murs du château, et demain aura lieu l'investiture du nouveau seigneur d'Estreham.

Les trois exilées, en se dirigeant vers Caen, furent bientôt jointes par Fier-à-Bras, dont elles acceptèrent la protection jusqu'au faubourg de Saint-Gilles, où s'élevait le nouveau monastère, bâti par la reine Mathilde. En passant près du château de Bellassise, la nourrice, qui était tout en pleurs, et qui cherchait à éloigner autant que possible le moment de quitter le canton qui l'avait vu naître, vivre et vieillir, proposa d'y entrer un instant. Dame Elgitha y consentit pour faire ses adieux, dit-elle, à un ami qui s'était toujours montré fidèle et bienveillant. En approchant du château, leurs oreilles furent frappées d'un joyeux fracas. Des valets de cuisine, le couteau tiré, poursuivaient les oiseaux de basse-cour ; une troupe dirigée par Janequin faisait entendre des accords plus bryants qu'harmonieux. Les hommes d'armes, groupés autour d'eux, se passaient de main en main le broc d'hyppocras, boisson des jours de fête. L'étonnement d'Elgitha et de sa fille ne diminua pas quand elles entrèrent dans le château. Tous les officiers étaient sur pied et les regardèrent le sourire aux lèvres. En pénétrant dans la chambre de messire Baudry elles aperçurent le vieillard, toujours étendu sur ses coussins, mais pourtant moins affaibli qu'à l'ordinaire. Il paraissait plein d'un bonheur que partageait son entourage. Son bras était passé autour du cou d'un jeune homme. Ce jeune homme était considérablement

bruni par le soleil de Palestine ; cependant Mélisende le reconnut et pensa se trouver mal. Olivier se leva et, les yeux timidement baissés, vint recevoir la ci-devant châtelaine d'Estreham.

—La joie est rentrée dans ma maison, dit messire Baudry ; j'aurais descendu au tombeau, seul désolé ; le seigneur m'a rendu mon fils que je croyais mort. Qu'il soit béni ! Mes bonnes voisines, une messe d'actions de grâces va être dite dans ma chambre ; vous arrivez à propos pour y assister.

Les exilées oublièrent leurs peines pour ne penser qu'à la joie de messire Baudry. Après les premiers transports, Mélisende s'approcha d'Olivier et lui dit à voix basse :

—Et mon père... ?

—Je le crois vivant, Mélisende, mais vous devez le regarder comme mort. Je n'ai pu pénétrer ce mystère.

—C'est une bien douce consolation que je perds, dit la jeune fille. J'avais espéré aussi... Mais là-haut, du moins, ajouta-t-elle, et une larme brilla dans ses regards qu'elle leva vers le ciel, je serai réunie à tout ce que j'aime. En vous quittant, j'emporte du moins cette espérance.

Tandis qu'Olivier, surpris, cherchait le sens de ces paroles, messire Baudry, qui causait avec dame Elgitha, continua d'une voix plus haute :

—Tous mes fils sont devenus puissants et glorieux. C'est pour moi qu'Olivier est allé en Palestine, et je n'ai à lui donner que le château de Bellassise ; vous seule, noble Elgitha, pouvez dignement le récompenser....

Et pour achever sa pensée, il jeta sur Mélisende un regard significatif.

Alors la dame lui apprit ce qui venait de se passer à Estreham, et comment elle en avait été chassée.

—Par l'épée de Renier Lodbrog ! s'écria le chevalier, le vieux Baudry ne peut plus lever sa bannière ! pour usurper ainsi le domaine d'un baron normand, Guillaume oublie donc qu'il n'est lui-même que le premier des barons !

—*"Primus inter pares,"* ainsi s'exprime la loi, fit observer sentencieusement maître Walram.

—Après tout, reprit Baudry, cela ne change rien à nos arrangements. Au lieu de se partager les deux plus beaux domaines du pays, nos enfants mettront en commun celui qui nous reste.

Maître Walram dressa l'oreille à ces mots, prit le cornet qui contenait son encre de couleur et commença à dérouler une feuille de vélin.

—Nous aurons un acte de bonne longueur, se dit-il ; stipulation de douaire, biens paraphernaux, s'il y a lieu.

—Vous êtes généreux, messire, dit Elgitha en tendant la main au chevalier ; mais je n'accepte point votre offre. Nous allons entrer à l'abbaye de la Trinité. Jamais ma fille n'épousera un gentilhomme pour l'appauvrir.

Olivier était pâle et agité ; il se leva.

—Alors, adieu mon père, s'écria-t-elle ; c'est moi qui lèverai la bannière contre le Roi. J'ai là cinquante hommes prêts à me suivre partout. Entre Guillaume et moi, c'est une guerre à mort !

Il tira son épée et sortit à pas précipités. (A continuer)

A VENDRE,

CHEZ M. E. R. FABRE, LIBRAIRE, RUE ST. VINCENT, No. 3

LE

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE  
ET CIVIL,  
POUR L'ANNEE 1847.

CE CALENDRIER contient outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses du Montréal et de Québec, les Epôques Ecclésiastiques notamment celles concernant le Canada, l'Ordo ou l'Ordre des rubriques, la Liste et les Termes des Cours de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Magistrats, des Examineurs des Instituteurs pour Québec et Montréal et des Commissaires d'Ecole pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'Erection des Paroisses, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Milices de la Province du Canada, etc., etc., etc.

Le Calendrier Ecclésiastique et Civil se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

Montréal, 24 novembre 1846.



**BUREAU DES TERRES DE LA-COURONNE,**  
Montréal, 14e. novembre 1846.

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, qu'en conformité à l'annonce insérée dans la *Canada Gazette* de ce jour (14 novembre), en tête de la Liste No. 7 des réclamations de Miliciens du Bas-Canada, ce Bureau cessera, après le 30e. juin prochain, de s'occuper d'aucune réclamation, dont les audits et autres papiers requis n'auront pas alors été produits; et que tout Script, déjà fait, qui n'aura pas été réclamé, sera alors annulé.

Une insertion mensuelle de lavis qui précède jusqu'au 30e. juin 1847, dans la *Minerve*, l'*Aurore des Canadas*, les *Mélanges Religieux*, le *Canadien*, le *Journal de Québec*, la *Gazette des Trois-Rivières* et l'*Echo des Campagnes*.

**NOUVELLE IMPORTATION.**

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HOPITAL-GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville, le bel assortiment d'Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier.

**TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.**

Chaque article est garanti et porte encore toute la fraîcheur des métiers. Cette importation se compose de

**CROIX DE CHASUBLES**

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIERS en or, argent et couleurs  
" DAMAS Blanc, Crainois, etc. etc. brochées tout en or.  
" " (couleurs assorties) en or et couleurs.

**GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES**

EN drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.  
" Damas brochés en or et couleurs.  
" " (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.

**GARNITURES COMPLÈTES.**

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

**ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.**

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

**ETOFFES A ORNEMENS.**

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)  
Moire d'or à motifs riches et brillants.  
Drap d'argent à pluie d'argent.  
Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.  
Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.  
Pour importations directes s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.  
New-York.

**DERNIEREMENT RECUS ET A VENDRE  
CHEZ LE SOUSSIGNE.**

UN grand assortiment d'ornemens d'Eglise, consistant :  
En Chasubles, Chapes, Croix pour chasubles, voiles pour le Sacrement, St. Garnitures de dais, Etoffes pour chapes, etc.

—AUSST—

Un superbe ornement, imitation de drap d'or, embossé, consistant en une Chasuble, deux Dalmatiques et trois chapes.

**TROIS superbes BANNIÈRES adaptées pour la ST. JEAN-BAPTISTE.**

VIERCES en plâtre de différentes grandeurs.  
Galons et Franges d'or, Encensoirs et Boîtes à Saintes Huiles.  
Livres de vie en bazarne et dorés.

LS. DELAGRAVE.

No. 60. Rue des Commissaires,  
Montréal, 29 octobre 1846.

**BOIVIN, ORFÈVRE,**

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville,

PRIE les MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, ensorte qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.

**AVIS AUX MM. DU CLERGE.**

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

**ATELIER DE RELIEUR.**

**CHAPELEAU ET LAMOTHE.**

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'Passage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSST—

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui ont leur sera adressés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Passage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)  
Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchand sur cette rue.

Dépôt Général de Médicaments Français à Patente, Produits chimiques, Parfumeries fines, etc. etc. Consultation des Malades. DR. PICAULT.  
22 juin. Ancien Elève des Hôpitaux de Paris.

**PHARMACIE.**

Corn des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Deurmont) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

**DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES,**

MEDECINES PATENTEES,  
PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,  
ETC., ETC., ETC.

M. COTÉ et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médecines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSST.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.  
Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine  
Montréal, 10 Juillet 1846.

**BANQUE D'EPARGNES**

DE LA  
CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS.

PATRON,  
Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

**Bureau des Directeurs.**

W. Workman, Prés.	Francis Hincks,
A. Lalocque, V. Prés.	H. Mulholland,
John E. Mills,	L. H. Holton,
Jacob DeWitt,	John Tully,
Joseph Bourret,	Damase Masson,
P. Beaubien,	Joseph Grenier,
L. T. Drummond,	Nelson Davis.
H. Judah.	

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire L'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,

JNG. COLLINS,

Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hotel.

**FRENIÈRE**

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'Huile et sur le Verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapisserie.

2 octobre 1846.—6m.

**CONDITIONS DE CE JOURNAL.**

LES MELANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 8 centins 8 deniers pour l'année.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

**AGENS DES MELANGES RELIGIEUX.**

M. Fabre libraire	Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicaire.	Québec.
Fr. Pilote, Directeur du Collège	Ste. Anne.
Val. Guillet, écuyer.	Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE. EDITEUR  
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.